

On y privilégie la mixité sociale

Dans la culture d'autrefois, ils étaient appelés jardins ouvriers ; on les identifie aujourd'hui comme jardins familiaux. Sur Albertville, les plus anciens sont situés en contrebas de la montée de Conflans. Par la suite, la ville a donné l'utilisation d'un terrain avenue général De Gaulle et les jardins ont été le point de départ d'un projet d'association, à l'initiative de Jean-Luc Rosatang, à la fin des années 1990.

Depuis 2008 l'association est présidée par Noël Sonnerly. À qui sont destinés ces jardins, quels sont les critères d'attribution ?

« Priorité est donnée à la mixité sociale, aux familles avec enfants, une mixité dans tous les domaines » répond sans ambages le président. Les

jardins sont attribués par quatriers, l'effet de proximité entre l'habitation et le jardin est également pris en compte.

Un règlement intérieur, charte stricte, précisent les conditions d'utilisation des parcelles attribuées, un jardin doit avoir de l'allure, on n'y traaille pas n'importe comment.

« Nous nous efforçons de faire de la formation sur le compostage, les économies d'eau, le vivre et travailler en communauté comme ce fut le cas pour la construction de ce chalet ».

Une charte bien étoffée a été établie en accord avec la Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs (FNJFC).

« Petit à petit? nous mettons en place des infrastructures, nous montons de nouveaux projets car il y a de plus en plus

de demandes, mais il faut tout de même un minimum d'aménagements » précisait François Rostaing, élu délégué à l'environnement, jeudi lors de l'inauguration du chalet abri, rue commandant Dubois. Le côté paysage urbain est largement pris en compte, avec des jardins situés en pleine ville. Il est donc important qu'ils soient bien entretenus. L'aspect strictement potager peut être compléié par des espaces floraux.

Lucien DURAND

POUR EN SAVOIR PLUS

Les 66 parcelles sont actuellement toutes occupées. Un nouveau site est en projet. Des fiches d'inscription sont disponibles à l'Espace associatif, rue des Fleurs. Tout renseignement auprès de Noël Sonnerly au 04 79 3 08 35.



Samedi matin, lors de l'inauguration de l'abri de jardin sur le site de la rue commandant Dubois, près de la résidence du Roc Rouge.